



Vos besoins ont évolué ou vous souhaitez opter pour des options complémentaires, remplissez le tableau ci-dessous afin de déterminer le nouveau montant de votre contrat

TARIFS TTC** / personne / véhicule	ZONE 1	ZONE 2
	Europe et pays méditerranéens	Monde entier
<b>GARANTIES À LA CARTE</b>		
<b>Assistance</b>	82 €	125 €
Option Assistance au(x) véhicule(s) <sup>1</sup>	45 €	45 € <sup>1</sup>
Option Prévention des risques <sup>2</sup> (par collaborateur)	165 €	
<b>GARANTIES EN MULTIRISQUE</b>		
<b>Formule 1</b>		
<b>Assistance + Assurance</b>	187 €	230 €
Option Assistance au(x) véhicule(s) <sup>1</sup>	45 €	45 € <sup>1</sup>
<b>Formule 2</b>		
<b>Assistance + Assurance + Prévention des risques<sup>2</sup></b>	299 €	336 €
Option Assistance au(x) véhicule(s) <sup>1</sup>	45 €	45 € <sup>1</sup>

**ANNULATION DE VOYAGE** (à souscrire de manière occasionnelle)

Montant du voyage	Tarifs TTC** / personne	Montant du voyage	Tarifs TTC** / personne
< à 550 €	20 €	de 3 001 à 4 000 €	100 €
de 551 € à 950 €	40 €	de 4 001 à 5 000 €	115 €
de 951 à 1 500 €	55 €	de 5 001 à 6 000 €	130 €
de 1 501 à 2 000 €	70 €	de 6 001 à 7 000 €	145 €
de 2 001 à 3 000 €	85 €	de 7 001 à 8 000 €	160 €

**-50%** si vous souscrivez une formule multirisque / **-30%** si vous souscrivez l'assistance à la carte

\* Tarifs applicables à compter du 01/03/2011, incluant la taxe d'assurance de 9% sur les opérations d'assurance et la TVA au taux légalement en vigueur et valables jusqu'à parution des nouveaux tarifs.  
 \*\* Avant réduction.

1 - l'option Assistance au(x) véhicule(s) ne peut être souscrite qu'en complément de l'assistance à la carte ou en multirisque et n'est valable qu'en zone 1.  
 2 - l'option Prévention des risques ne peut être souscrite que par une personne morale et qu'en complément de l'assistance à la carte ou d'une multirisque.

Complétez le tableau ci-dessous et renvoyez-nous cet avis signé et accompagné de votre règlement (sauf personne morale) à l'aide de l'enveloppe préaffranchie.

<input type="checkbox"/> <b>GARANTIES À LA CARTE</b>			
	Nombre	Prix	Total
<input type="checkbox"/> Assistance	_____	_____ €	_____ €
<input type="checkbox"/> Assistance au(x) véhicule(s)	_____	_____ €	_____ €
<input type="checkbox"/> Prévention des risques (par collaborateur)	_____	_____ €	_____ €
<input type="checkbox"/> <b>GARANTIES EN MULTIRISQUE</b>			
	Nombre	Prix	Total
<input type="checkbox"/> FORMULE 1	_____	_____ €	_____ €
<input type="checkbox"/> Assistance au(x) véhicule(s)	_____	_____ €	_____ €
<input type="checkbox"/> FORMULE 2	_____	_____ €	_____ €
<input type="checkbox"/> Assistance au(x) véhicule(s)	_____	_____ €	_____ €

<input type="checkbox"/> <b>ANNULATION DE VOYAGE</b>			
Montant du voyage	Tarif par personne après réduction	Nombre d'assurés	Total
_____	_____ €	_____	_____ €
Durée : _____ jours			
Date de validité : _____			
du _____ au _____			
<b>MONTANT TOTAL DE VOTRE NOUVEAU CONTRAT</b>			_____ €

**Vous allez vivre à l'étranger pour des raisons professionnelles ?**  
 Notre contrat **Pass expatriation** répond à vos besoins.  
 Pour plus de renseignement, contactez-nous au :  
**N°Azur 0 811 904 652**  
PRIX D'UN APPEL LOCAL

Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les Dispositions Générales du contrat **Pass missions** qui m'ont été remises à la souscription du contrat. Vous pouvez consulter et télécharger les Dispositions Générales sur notre site [www.europ-assistance.fr](http://www.europ-assistance.fr)

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**europ assistance**  
 you live we care\*

**europ assistance**  
 Société Anonyme au capital de 35 402 786 €  
 Entreprise régie par le Code des Assurances  
 451 366 405 RCS Nanterre  
 Siège social : 1, promenade de la Bonnette - 92230 Gennevilliers  
[www.europ-assistance.fr](http://www.europ-assistance.fr)

**Crisis consulting**  
 Société par Actions Simplifiée au capital de 38 112,25 €  
 433 687 936 RCS Paris  
 Siège social : 9, rue du 4 Septembre - 75002 Paris

Nous vous rappelons que conformément à l'article L 113-15-1 du Code des Assurances vous avez la possibilité de dénoncer au plus tard un mois avant son échéance, si le présent avis vous était adressé moins de 15 jours avant la date limite du droit à dénonciation ou après cette date, vous disposez d'un délai de 20 jours suivant la date d'envoi de cet avis pour dénoncer la reconduction du contrat. La loi n°78.17 du 06.01.78, telle que modifiée par la loi du 06.08.04, relative à l'Informatique et Libertés vous garantit un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations personnelles vous concernant détenues par Europ Assistance. Ce droit s'exerce auprès du siège social d'Europ Assistance France - 1, promenade de la Bonnette - 92230 Gennevilliers. Sauf refus formulé par courrier en précisant vos nom, prénom, adresse et N° de contrat, Europ Assistance se réserve le droit d'utiliser vos coordonnées à des fins commerciales.

\* Vous vivez, nous veillons